

Vos questions / nos réponses

## Effets du manque de Tramadol

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/01/2020 20:36

Bonsoir,

Voilà maintenant 1 an et demi que je prends du Tramadol (50mg) tous les jours à des fins thérapeutiques.

J'en prends 2 à 3 par jour suivant les douleurs.

J'ai remarqué que si je n'en prends pas ou peu (un seul), la nuit qui suit la journée sans Tramadol m'est très pénible (sueurs, syndrome des jambes sans repos, insomnie).

Par ce message, j'aurais souhaité savoir si selon vous c'est bien le manque de Tramadol qui me fait ces effets ? Et si cela est un signe ou non de dépendance ?

Les doses que je prends ne sont pas très élevées mais ça fait quand même 1 an et demi... C'est pour cela que je me pose la question.

Merci d'avance pour l'attention portée à mon message.

Bonne soirée.

Ps : Pour information j'ai une tolérance très basse au Tramadol, je ressens aussi bien ses effets positifs (soulagement de la douleur) que ses effets indésirables (hypoglycémie, tremblements, vomissements) pour les mêmes doses chaque jour. De plus je pèse moins de 50kg.

---

**Mise en ligne le 23/01/2020**

Bonjour,

Le Tramadol est un médicament qui contient de la codéine, un dérivée d'opiacé.

Son utilisation prolongée et/ou en surdosage vis à vis de la prescription peut provoquer une dépendance. C'est pourquoi habituellement il est prescrit sur une courte durée.

Les symptômes que vous décrivez lorsque vous n'en consommez pas peuvent en effet faire penser à un manque physique.

Vous trouverez en fin de message un lien vers notre fiche produit qui explique de manière plus détaillée le syndrome de manque à la codéine.

Il nous paraît important que vous puissiez vous rapprocher de votre prescripteur pour lui faire part de votre situation vis à vis de ce traitement et de conseils adaptés s'il est prévu que ce traitement s'arrête.

Nous n'avons pas tous les éléments concernant votre situation pour vous faire davantage de recommandations.

Néanmoins, pour information le sevrage aux produits opiacés se fait généralement graduellement pour éviter de souffrir trop intensément du manque.

En cas de reprise, les quantités doivent être inférieures à ce qu'elles étaient avant l'arrêt (même au bout de quelques jours) pour éviter tout risque de surdosage pouvant être risqué pour la santé.

Si vous êtes en difficulté avec votre prescripteur, il vous est tout à fait possible de rencontrer un médecin addictologue dans le cadre d'un Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Les rendez-vous sont individuels, sans jugement de la part des professionnels, et se déroulent dans un cadre confidentiel et gratuit.

Nous vous joignons un lien pour faire une recherche de CSAPA près de votre lieu d'habitation si vous le souhaitez.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles 7J/7J, au 0800 23 13 13 (anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

---

## En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)
- [Que se passe t-il lorsque l'on arrete la codeine?](#)